

Plus de huit millions d'euros pour le port de L'Île-Rousse

D'importants travaux financés par l'État, la CCIHC et la CdC ont débuté pour faciliter les manœuvres des navires, la circulation sur les quais et optimiser, avec la construction d'un bâtiment, toutes les activités de l'infrastructure

Depuis l'été 2016, et la fin de l'activité des navires de commerce à Calvi, L'Île-Rousse est devenu la seule entrée maritime de la Balagne. Avec un trafic fret et passager en hausse (lire ci-dessous), un certain nombre d'aménagements devenaient nécessaires.

Un plan de restructuration a donc été mis en œuvre par les services de l'État, la collectivité de Corse et la chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse. Des partenaires qui vont injecter 8,3 millions d'euros* afin d'offrir au port balanin la modernisation attendue à la hauteur des enjeux actuels. "Depuis la fermeture du port de Calvi, toutes les activités de commerce ont été transférées à L'Île-Rousse. Aujourd'hui, il apparaît important de réaménager le site pour donner plus de flexibilité aux compagnies maritimes, assurer une meilleure gestion des flux routiers et piétons, des conditions de sécurité, le tout dans le respect de l'environnement", souligne Stefanu Venturini, vice-président de la chambre de commerce de Haute-Corse, en charge des infrastructures portuaires.

Deux cents mètres carrés pour les activités

Ce vaste chantier a pris forme au début du mois de décembre



L'extension du terre-plein et la construction d'un bâtiment sont prévues en 2019.

/PHOTO CCIHC

par une opération de déroctage, qui consiste à enlever du volume pour augmenter le tirant d'eau du bassin et le porter à sept mètres contre six actuellement. Cela doit

favoriser le cercle d'évitement des navires (la manœuvre de rotation qu'ils effectuent dans les ports) et sécuriser l'accostage. "Lorsque le port de Bastia refuse les navires par

mauvais temps, cela va donner de la flexibilité aux navires qui pourront réorganiser leurs rotations en utilisant d'autres bateaux qui ne rentraient pas jusque-là à L'Île-Rousse

en raison du tirant d'eau."

Une deuxième opération doit permettre l'extension du terre-plein nord-est pour le premier trimestre 2019. Cet espace supplémentaire entraînera la réorganisation de l'ensemble de la circulation et la dissociation des flux entrants et sortants. La capacité de stockage des véhicules passera aussi à 450.

Une fois ces deux chantiers prioritaires achevés, la construction d'un nouveau bâtiment commencera. D'une superficie de 200 mètres carrés, il accueillera les activités techniques de la CCIHC, les fonctions portuaires (capitainerie, lamanage, pilotage, manutention). Un projet entièrement financé par la chambre de commerce.

"Nous prévoyons d'investir chaque année 300 000 €. Il s'agit de travailler avec le Conservatoire du littoral pour redéfinir un schéma de circulation pour les piétons et les véhicules. Le but est que l'activité économique puisse s'intégrer à cet environnement privilégié et préservé", précise Stefanu Venturini.

Les investissements sur le port vont se poursuivre jusqu'en 2022.

SANDRA CARLOTTI

*Le plan de financement a été acté de la manière suivante pour 8,3 M€ dans le cadre du PFI réparti entre l'État (65 %), la CdC (15 %) et la CCIHC (20 %) en autofinancement.